

Rwanda (Bisesero) 13 mai 1994 : Serge Farnel répond à Morel

Une volonté de salir une enquête par la rumeur et la calomnie

Jacques Morel publie sur internet un texte sur l'enquête que j'ai menée relative à la participation de soldats blancs au massacre de quarante mille civils tutsi rwandais le 13 mai 1994. Ce texte ne tient aucunement compte des réponses qui lui ont maintes fois été apportées. Il s'agit donc vraisemblablement de sa part d'une intention délibérée de répandre des rumeurs et de continuer à les colporter tout en feignant ne jamais avoir eu de réponse aux questions qu'il dit se poser.

En voici la preuve avec des extraits du texte qu'il diffuse sur internet, extraits immédiatement suivis de réponses qui lui ont déjà été apportées, que ce soit par le biais du livre de l'enquête, du site web de l'enquête ou bien encore d'e-mails qui lui ont été adressés et qui sont toujours consultables sur un serveur.

Voici ci-après un choix non exhaustif de vingt-six phrases (en gras) puisées au sein du texte publié par Morel. Vingt d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une réponse, et ceci une ou plusieurs fois, pour un cumul de pas moins de trente-huit réponses déjà apportées ! Six d'entre elles se voient ici fournir une réponse pour la première fois par mes soins. Pour le reste, il s'agit essentiellement de mensonges diffamatoires et d'attaques sur la personne.

Il faut espérer que la présente démonstration permettra à l'opinion de comprendre ce qui semble être une volonté de Jacques Morel de faire en sorte de la détourner de la parole des témoins de cette enquête en s'appuyant sur l'autorité qu'il exerce sur l'esprit de certaines personnes, méthode connue sous le vocable d' « argumentation d'autorité ».

La parole des Basesero est depuis trop longtemps occultée par des méthodes telles que celle que nous décrivons ici. Toute tentative d'occulter leur parole finira d'une manière ou d'une autre par être déconstruite.

Vingt points dont une réponse au moins a déjà été apportée

21- Jacques Morel : « La reconstitution va durer deux jours. Chaque témoin, victime ou bourreau, a donc eu le temps d'élaborer son récit en fonction de ce qu'il a entendu les autres dire. »

Le livre « Rwanda, 13 mai 1994. Un massacre français ? » consigne les dates de chaque interview ainsi que de chaque reconstitution. Il montre donc bien qu'aucune reconstitution d'un même événement ne s'est étalée sur plusieurs jours.

2- Jacques Morel : « Lors d'une projection en privé, Serge Farnel nous a dit qu'il avait recueilli le témoignage d'un « vieux » qui ne cadrerait pas avec les autres témoignages sur la présence de Français lors de l'attaque du 13 mai à Bisesero. Il a attribué ce désaccord aux troubles de mémoire dont serait atteinte selon lui cette personne. Il est possible qu'il s'agisse de Siméon Karamaga. »

Le témoignage de Siméon Karamaga montre qu'il cadre tout à fait avec les autres témoignages sur la présence de Français lors de l'attaque du 13 mai à Bisesero. Siméon Karamaga s'était contenté de s'excuser, en raison de son âge, d'hésiter quant à la date du 12 mai à laquelle il a vu des soldats blancs, ce alors qu'il était avec Antoine Sebirondo, se souvenant en revanche parfaitement que la grande attaque qui décima près de 90% des Abaseseros eut elle lieu le lendemain.

3- Jacques Morel : « Venu en France en avril 2013, Eric déclare : « J'ai redemandé à Adrien Harelimana, un témoin de Farnel, s'il avait vu les militaires français le 13 mai. Il a dit : « Non. Je l'ai dit parce que les Interahamwe de Mubuga le disaient ». (...) Si des militaires français avaient été là, on l'aurait su. » » »

La retranscription par écrit du témoignage d'Adrien Harolimana prouve que ce dernier ne m'a pas dit avoir vu des soldats blancs le 13 mai 1994 à Bisesero mais seulement le 12 mai en reconnaissance.

4- Jacques Morel : « À la lecture des interviews, il apparaît qu'il ne laisse pas ses interlocuteurs entamer un récit. Il ne les écoute pas. Il les assaille de questions. Il les embrouille. À la limite ceux-ci n'ont plus qu'à lui répondre par oui ou par non. Il donne même l'impression que ses interlocuteurs, souvent perturbés, lui répondent afin qu'il obtienne satisfaction. « Farnel influençait les témoins, déclare Boniface Nkusi, pour qu'ils donnent des réponses qu'il voulait, il continuait à leur poser beaucoup de questions et il finissait par les mettre dans la confusion et ils lui mentaient pour être tranquilles. » »

J'imagine très mal Boniface Nkusi dire une chose pareille ! Je garde d'excellents contacts avec lui. Mon premier livre est en ligne et 500 pages d'interview y sont consignées. Au lecteur de juger. Des interviews filmées sont par ailleurs en ligne. En page 155 de ce livre, on trouvera un chapitre dédié à la méthodologie.

Quant aux accusations infondées sur ma manière de poser des questions, Morel affirme par exemple que je fournirais la réponse dans la question lorsque je demande à Esther : « cet endroit où nous sommes est un endroit où était qui précisément le 12 mai 1994 ? » Le livre « Rwanda, 13 mai 1994. Un massacre français ? » indique pourtant clairement qu'il s'agit là

de la reconstitution d'un témoignage recueilli pendant près d'une heure auprès de ce même témoin, la date du 12 mai ayant déjà à cette occasion été évoquée par Esther.

5- Jacques Morel : « Le témoignage de Antoine Sebirondo. Serge Farnel lui dit que ces Blancs étaient français et qu'ils étaient accompagnés de Twagirayezu (p. 293). Le témoin, qui dit avoir vu Twagirayezu le 27 juin, s'embrouille. »

Ceci est faux. Le témoin ne s'est jamais « embrouillé » mais est au contraire constant dans son témoignage. L'interprète a fait une erreur de traduction. Il m'a en effet traduit ceci : « J'ai vu Twagirayezu le 27 juin avec les militaires français, mais le 12, je l'ai vu passer dans le véhicule des militaires français à un endroit qu'on appelle Ruhuha. » L'interprète s'est trompé dans la mesure où le témoin n'a jamais dit avoir vu Twagirayezu dans le convoi du 12 mai. Or puisque le témoin va ensuite affirmer ne l'avoir effectivement pas vu dans ce convoi, et que l'interprète va cette fois correctement me le traduire, je vais devoir, au cours de cet entretien, revenir fréquemment sur cette question. Je veux alors comprendre le pourquoi de cette contradiction, sans savoir à cet instant qu'il n'y en a tout simplement pas. Le livre consigne clairement que c'est le traducteur qui a, sur l'instant, mal traduit une phrase de son témoignage. Alors pourquoi faire croire que le témoin s'embrouillerait quand c'est tout le contraire ?

6- Jacques Morel : « Nous ne nous permettons pas de rejeter ce qu'affirme Sylvère Nyakayiro. Il parle de 4 Blancs. Serge Farnel en trouve 10, qu'il assure être français. »

Ma conclusion est forcément au-delà de ce que me dit ce témoin puisque ce n'est pas mon seul témoin. La conclusion que je tire ne résulte pas de son seul témoignage. Lui n'a vu que ce qu'il a vu. Mais c'est ce dont témoignent les autres qui, cumulés, me permettent de rapporter ce que je rapporte. Certains des témoins n'ont vu aucun soldat blanc, ni le 12, ni le 13 mai. D'autres en ont vus et le 12 et le 13. Le 13, certains en ont vus cinq d'un coup (les soldats blancs alignés sur la colline de Mumubuga), d'autres ont vu deux (ceux postés sur celle d'Uwingabo), et j'en passe. D'autres en ont vus le 12, mais pas le 13. D'autres en ont vus le 13, mais pas le 12. Par ailleurs, je ne déduis pas, comme semble l'indiquer Jacques Morel, que ces Blancs sont français du témoignage de Sylvère qui, à l'instar de la plupart des rescapés qui ont vu ces Blancs, ne savaient pas que ces derniers étaient français. C'est parmi certains génocidaires que l'on peut avoir cette information relative à leur nationalité.

7- Jacques Morel : « Siméon Karamaga a été l'adjoint de Aminadabu Birara, l'organisateur de la résistance à Bisesero. Serge Farnel le rencontre accompagné d'Antoine Sebirondo. Il lui fait dire qu'il a vu des Blancs le 12 mai, parce qu'il était avec Sebirondo et que celui-ci dit en avoir vu. L'analyse des fréquences des mots Blancs et Français dévoile jusqu'à la caricature la manipulation de Serge Farnel. Siméon n'utilise qu'une seule fois le mot Blancs et c'est pour le 27 juin. Serge Farnel l'utilise 10 fois. Il parle 2 fois de Français, Siméon pas une seule fois. »

Ce que Morel omet de préciser, c'est que Siméon le dit autant de fois que moi, si ce n'est qu'il utilise simplement des pronoms, pour ne pas répéter le mot « Blanc » : « j'en ai vus », ou « Je les ai vus se rendre à Ruhuha » ! Voir la retranscription de l'interview de Siméon Karamaga en page 613 du livre « Rwanda, 13 mai 1994. Un massacre français ? »

8- Jacques Morel : « La manière dont il considère tous ses témoins sur un pied d'égalité, ignorant presque que les uns sont les tueurs, les autres sont le gibier, est

particulièrement répugnante. Il va même jusqu'à considérer ses témoins assassins comme les rescapés de la Shoah. »

M'accuser de comparer les tueurs de 1994 aux rescapés de la Shoah, tout ça pour avoir écrit qu'à force de rejeter les témoignages sur la présence des Blancs le 13 mai à Bisesero, les témoins (dont je n'ai pas cru bon préciser que je parlais de rescapés, tant cela allait de soi) allaient, comme le firent les rescapés de la Shoah pour les camps, ne plus vouloir en parler, est tout simplement indigne. Et puis m'accuser de comparer les tueurs de 1994 aux rescapés de la Shoah alors que Morel connaît l'histoire de ma famille est juste malsain.

9- Jacques Morel : « Comment pourrait-on être mieux informé à Paris que les survivants à ces trois mois d'horreurs ? »

Le livre indique évidemment que l'enquête a eu lieu au Rwanda ! Jacques Morel précise par ailleurs sa pensée : « De son pool de témoignages il extrait des pièces pour reconstituer un puzzle dont il a imaginé le résultat a priori dans des discussions avec un chef Interahamwe et avec d'autres personnes en France entre ses deux séjours au Rwanda. » Outre le fait que je me trouvais au Brésil au cours de la presque totalité des dix mois séparant mes deux voyages au Rwanda, on se demande sur quelle base Jacques Morel crée un tel scénario dans lequel je me serais entretenu avec un chef interahamwe en France ! Je ne sais même pas quoi répondre à ce genre de choses !

10- Jacques Morel : « Durant l'été 2012, il [Eric Nzabihimana] a accompagné celui [Bruno Boudiguet] qui l'insulte publiquement et lui a présenté les témoins qu'il voulait entendre. »

Eric avait refusé de communiquer à l'assistant de Bruno Boudiguet le numéro de téléphone des personnes qu'il souhaitait interviewer, arguant que les gens n'avaient confiance qu'en lui (il m'avait dit le contraire l'année précédente !). Quand Boudiguet a insisté pour pouvoir rencontrer Gudelieve, Eric lui avait répondu qu'elle était « à Kigali » et que de toute manière, elle n'était pas quelqu'un de fiable. Or Gudelieve informera plus tard Boudiguet qu'elle n'avait jamais mis les pieds à Kigali.

11- Jacques Morel : « Le scénario est construit à partir d'affirmations de miliciens trop heureux de faire accréditer une version de leur histoire où ils ne sont plus les pires des assassins. »

Les interviews sont retranscrites dans le livre par ordre chronologique. Il est donc aisé de voir que ce sont des rescapés et non des génocidaires qui m'ont, pour la première fois, indiqué la présence de Blancs le 12 mai 1994 sur les collines de Bisesero. C'est une rescapée qui m'a, pour la première fois, évoqué cette présence. Deux autres rescapés, m'en ont ensuite également chacun fait part, à l'occasion d'entretiens individuels ultérieurs. Ce n'est que plus tard qu'un premier génocidaire m'en fera également part.

12- Jacques Morel : « Serge Farnel aurait dû exercer sur ses propres reportages vidéo, le même esprit critique avec lequel il harcèle Charles Enderlin, qu'il accuse d'avoir fait un montage sur la mort du petit Mohammed Al-Dura. L'accusation dont il poursuit Enderlin se retourne contre lui. »

Avant tout, je ne harcèle personne. Cette affaire concernait des accusations émises par la chaîne publique française sur la base d'images qu'elle avait elle-même filmées, et sur la base

desquelles un Imam avait publiquement appelé à tuer les Juifs partout dans le monde. Ma démarche s'en est tenue à demander à la chaîne publique, par voie réglementaire, de respecter sa charte en fournissant les preuves de ce qu'elle avançait, ou bien à défaut de pondérer du mode conditionnel les accusations qu'elle émettait sur la base de ses propres images. Ce que je demandais n'était rien de plus que le respect de la charte de Munich que la chaîne publique a signée, et selon laquelle l'accusation sans preuve est une des fautes les plus graves du journaliste. Ce faisant, l'opinion aurait su qu'elle n'avait pas de preuves de ce qu'elle avançait. Je demandais également que s'il s'avérait qu'elle n'en ait jamais eu les preuves, elle rectifie son information dans les conditions dans lesquelles son accusation avait été diffusée. Un syndicat français de l'audiovisuel, le Syndicat National des Personnels de la communication et de l'Audiovisuel (SNPCA-CGC) a publiquement soutenu mon action devant le Conseil Supérieur de l'audiovisuel (CSA). La directrice de l'information de la chaîne publique a fini par reconnaître publiquement que sa chaîne n'avait jamais eu les preuves lui permettant de former les accusations qu'elle avait pourtant lancées de façon récurrente. Quant au CSA, il a fini par publier des recommandations officielles reprenant mot pour mot le contenu de ma saisine, à savoir : de vérifier l'exactitude des informations diffusées ou, en cas d'incertitude, de les présenter au conditionnel et d'en citer la source et la date, de procéder, en cas de diffusion d'informations inexactes, à leur rectification dans les meilleurs délais et dans des conditions d'exposition comparables. Cette recommandation devrait aujourd'hui mieux nous protéger notamment contre toute tentative médiatique d'accusation en miroir visant à stigmatiser des minorités quelles qu'elles soient.

Tout cela, je l'ai fait en mon nom. On trouvera étrange qu'on puisse, comme je l'ai fait dans cette affaire ainsi que dans celle du Rwanda, prendre ainsi à coeur un dossier sans qu'il n'y ait derrière soi d'occultes organisations ? C'est pourtant le cas. La Ména, qui enquêtait, elle, sur ce qui s'était concrètement passé sur le terrain dans cette affaire a alors pris en contact avec moi, ou moi avec eux (je ne sais plus). Et j'ai commencé à écrire chez eux. Voilà l'histoire.

13- Jacques Morel : « Esther ne peut dire qu'une chose, elle a vu des Blancs le 12 mai. Elle n'a pas de moyen de vérifier leur nationalité. En effet elle ne peut rapporter les paroles que les Blancs ont adressées aux trois Tutsi venus à eux, ni en quelle langue elles ont été dites. Or l'interview est mené comme si d'évidence c'était des Français. La pression de l'enquêteur sur le témoin est particulièrement visible ici. »

Morel omet de préciser que j'explique moi-même qu'elle n'a pas moyen de connaître leur nationalité. Je le fais dans le livre « Rwanda, 13 mai 1994. Un massacre français ? », au cœur de la transcription de mon entretien avec Antoine Sebirondo. Je réaliserai en effet que rien ne lui permettait de connaître la nationalité de ces Blancs au moment où elle les a aperçus. En me précisant ainsi leur nationalité, elle aura donc intégré ce qu'elle a appris par la suite à ce qu'elle a vu de ses propres yeux.

14- Jacques Morel : « Serge Farnel a fait battre le rappel à Mubuga afin de rassembler beaucoup de monde. Il aurait fait espérer que la participation à ses interviews permettrait d'obtenir de l'argent. Beaucoup de gens sont venus. Les rescapés, se sont retrouvés avec les tueurs. L'entente fut bonne. Les témoignages se faisaient devant tout le monde et tous se retrouvèrent d'accord pour charger les Français. La fin des interviews se déroula moins bien. Les témoins n'auraient pas obtenu de Serge Farnel ce qu'ils attendaient de lui. »

Cette scène est totalement déformée et diffamatoire. Cette accusation est très grave. Le délai de trois mois qu'impose la loi pour se défendre d'une telle diffamation étant malheureusement dépassé, je réponds ci-après à ce qu'a écrit Morel, tout en informant que je poursuivrai en justice quiconque formulera publiquement une telle accusation. Je ne peux malheureusement pas réagir contre les diffamations dont je n'ai pas connaissance. Voilà la scène qui lui a, semble-t-il, été rapportée par mon deuxième traducteur : j'étais à Mubuga où je venais de procéder à une interview. Comme il y avait des curieux, j'ai fait demander à ce traducteur si des gens parmi ceux qui étaient là avaient vu des Français en mai 1994 à Mubuga. Aucun ne m'a dit en avoir vu. Ils sont alors partis, aucune interview n'ayant été réalisée. La scène décrite par ailleurs par Morel est celle au cours de laquelle j'ai, comme je m'y étais engagé par écrit avant cette journée, remboursé les transports des témoins interrogés dans la journée, et ce uniquement sur présentation des titres de transport. Chaque témoin a posé sa signature au regard du montant (de quelques euros chacun) que je leur ai remis en remboursement du titre de transport que j'ai lui, remis, à la comptabilité du ministère rwandais de la Justice. J'ai en ma possession la lettre officielle, signée et tamponnée, du ministère rwandais de la Justice s'engageant à me financer les transports locaux ainsi que le tableau de l'ensemble des signatures de mes témoins au regard de chacun des montants remboursés. Ces documents sont à la disposition de quiconque me demande de les consulter.

15- Jacques Morel : « Ney a été emprisonné en Côte d'Ivoire pour participation à une tentative de putsch au profit d'Ibrahim Coulibaly en décembre 2007. Stéphane Juffa lui consacre un article sur le site de la Ména « Un grand reporter détenu à Abidjan » qu'il commence ainsi : « Notre camarade Serge Farnel a attiré mon attention sur le fait que le grand reporter français Jean-Paul Ney avait été arrêté le 27 décembre dernier à Abidjan. » »

Suite à la parution d'un article sur le Web, voici le lien que j'ai envoyé le 7 janvier 2008 à la Ména : <http://www.zataz.com/news/16158/Jea...> Je peux montrer, à partir de mon compte e-mail, ce message envoyé à l'époque, ce afin de prouver que je n'en ai pas été informé de façon privilégiée. J'en ai été informé comme le serait n'importe quel internaute. [Aujourd'hui cet article n'est plus en ligne mais le message est toujours sur le serveur de mon fournisseur d'e-mail]

16- Jacques Morel : « Serge Farnel a interviewé Eric Nzabihimana le 20 avril 2009. Aucun des deux ne parle de présence de Français lors de l'attaque du 13 mai. »

Le livre « Rwanda, 13 mai 1994. Un massacre français ? » consigne les dates de chaque interview ainsi que de chaque reconstitution. Il montre que l'interview d'Eric a eu lieu le 20 avril 2009, la veille de la première révélation par un de mes témoins de la présence de soldats blancs le 12 mai à Bisesero, journée de préparation du massacre du lendemain. Je n'avais donc alors aucune raison de lui poser une telle question. Je ne savais pas à ce moment qu'il y aurait quelque chose à chercher à cette date. Comme Eric n'a, lui, pas vu de Blancs, ni le 12 mai, ni le 13 mai, nous n'avons parlé quasiment que du 27 juin.

17- Jacques Morel : « Ses témoins rescapés n'en parlaient pas quand ils ont été interrogés avant son enquête ou la dénie quand on les interroge maintenant. »

Ceci est faux. Le livre « Vendredi 13 à Bisesero » de Bruno Boudiguet démontre que mes témoins rescapés n'ont pas dénié devant Bruno Boudiguet ce qu'ils m'ont dit mais ont au contraire confirmé leur premier témoignage tout en apportant des précisions sur les circonstances des événements qu'ils m'ont décrits.

18- Jacques Morel : « La scène qu'il présente au final est contredite par la plupart des témoignages recueillis sur le massacre du 13 mai. »

Même réponse que précédemment.

19- Jacques Morel : « Alors qu'il est censé reconstituer les événements du 13 mai, Serge Farnel dit à Semi Bazimaziki : « Donc, les soldats français venaient prendre un verre de temps en temps ici ? » L'autre répond : « Oui, de temps en temps. Ils venaient en véhicules. Ils s'asseyaient sur les deux. » »

Mon livre « Rwanda, 13 mai 1994. Un massacre français ? » indique que cette interview se fait juste après une première partie d'interview avec Semi Bazimaziki à un autre endroit. Si je me rends avec Semi à ce deuxième endroit, c'est parce qu'il m'a dit, dans la première partie de l'interview, que les soldats français allaient prendre un verre pas loin de là où nous étions alors.

20- Jacques Morel : « Aucun de ces dix témoins ne cautionne la thèse du livre. Alors pourquoi leur témoignage y figure-t-il ? »

Le livre consigne les interviews de façon chronologique, et ce indépendamment du contenu de chaque interview, afin que le lecteur soit en mesure de revivre l'enquête dans son ensemble. Ceci est clairement expliqué dans le livre.

Six points auxquels j'apporte ici une réponse pour la première fois

1- Jacques Morel : « Les interviews menées par Serge Farnel en 2009 semblent faites de manière correcte. »

Faut-il là comprendre que Morel valide la participation directe de soldats blancs, français, au massacre des 40.000 civils tutsi de Bisesero, étant donné que cette participation est consignée par les interviews que j'ai faites en 2009 aussi bien du côté de tueurs que du côté de rescapés ? La question mérite d'être posée.

2- Jacques Morel : « Serge Farnel se présente comme ingénieur en aérospatial. »

Je suis effectivement ingénieur en aérospatiale. Diplôme de Sup'Aéro (Ecole nationale Supérieure de l'aéronautique et de l'espace) obtenu en 1988 (parution au Journal officiel). J'ai intégré cette école d'ingénieur en 1985 par le biais du concours commun Mines-Ponts (classement national : 300e) suite à des classes préparatoires scientifiques (math sup et math spé) au lycée Chaptal à Paris.

3- Jacques Morel : « En 2006, Serge Farnel suit des auditions de la commission Mucyo pour le compte de la Ména. »

Non. Les articles ont été diffusés gratuitement par la Ména sans que cette dernière n'ait été informée que je me rendais au Rwanda. Les échanges d'emails toujours sur le serveur le prouvent. Les mentions « envoyé spécial » indiquée par la Ména ne correspondent pas à la réalité mais n'a pour moi que peu d'importance.

4- Jacques Morel : « Il y a été envoyé par une agence de presse israélienne, la Metula News Agency, dite la Ména. »

Même réponse que précédemment.

5- Jacques Morel : « Nous le publions ici simultanément en version française, avec l'accord explicite du WSJ. Quant au documentaire de Serge Farnel, produit par la Metula News Agency, il sera prochainement diffusé par des chaînes de télévision. » Ce courriel vient contredire ce que l'auteur affirme par ailleurs : « Aucun organe de presse m'a missionné pour cette tâche, ni d'ailleurs pour toutes celles qui avaient préalablement concerné mon implication dans l'affaire franco-rwandaise » (p. 117). »

Je confirme ce que j'ai écrit dans mon livre : « Aucun organe de presse m'a missionné pour cette tâche, ni d'ailleurs pour toutes celles qui avaient préalablement concerné mon implication dans l'affaire franco-rwandaise ». La Ména n'a su que j'avais fait une enquête qu'après mon retour sur Paris. L'idée d'une production en documentaire par la Ména des films que j'ai fait au Rwanda a été envisagée. J'ai donné un accord verbal de principe avant que ce ne soit rapidement abandonné en raison de ce que j'ai considéré être une inaction de l'agence.

6- Jacques Morel : « Nous l'avons [Gudelieve] à nouveau rencontrée le 24 octobre 2011 avec plusieurs autres personnes, elle a répondu aux questions de Jean-Luc Galabert, la traduction étant assurée par Vénuste Kayimahe et Valérie Marinho. »

Jean-Luc Galabert a depuis publiquement fait savoir le grand bien qu'il pensait de mon enquête. Son intervention publique a été diffusée sur internet.

Serge Farnel